



**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE GUJAN-MESTRAS DEVELOPPEMENT**

Objet : Compte administratif 2019 de l'EPIC Office de Tourisme de Gujan-Mestras

L'an deux mille vingt, le 25 juin, le Comité d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 12 juin 2020

Présents :

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire - Ports
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Jean-Pierre PETIT, Conseiller municipal
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Didier LASSERRE, Conseiller municipal délégué au tourisme
- Kevin LANGLADE, Conseiller municipal
- Olivier PAINCHAULT, Conseiller municipal
- Michel CARRARA, gérant du parc La coccinelle
- Vincent HAUSSEGUY, gérant du magasin Cocci vélos
- Grégory DEBORD, professionnel de la filière nautique
- Dominique POIRIER, président de l'association ATGM
- Patrice ZUBIETA, ancien artisan
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant

Le compte administratif 2019, établi par le Président de l'EPIC Office de Tourisme de Gujan-Mestras, est conforme aux écritures du compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal d'Arcachon, comptable assignataire de l'EPIC Office de Tourisme de Gujan-Mestras.

Ainsi, après avoir procédé à l'examen des écritures du document comptable qui vous est présenté, je demande aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir adopter le compte administratif 2019 de l'EPIC Office de Tourisme de Gujan-Mestras.

Le Président ne participe pas au vote.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de l'EPIC
Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT